Le calendrier de déploiement du 'Vaccinobus' de la Région en Vaucluse



Le 'Vaccinobus', dispositif de vaccination itinérant initié par le Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, va sillonner le département afin de vacciner gratuitement les Vauclusiens.

Mis en place en partenariat avec la Fédération Nationale des Transports de Voyageurs (FNTV) Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse et le Comité départemental des secouristes français Croix-Blanche des Bouches-du-Rhône, ce centre de vaccination mobile spécialement aménagé dans un bus du réseau régional 'Zou' selon les directives de l'ARS (Agence régionales de santé) permet de traiter près d'une quarantaine de personnes par jour.

Il essentiellement destiné à apporter une solution de proximité aux personnes âgées domiciliées dans les communes rurales ou villages éloignés des centres de vaccination.



Assurer un retour à la vie

« Ils fonctionneront dans le respect des trois principes de la stratégie nationale, à savoir une vaccination non obligatoire, gratuite et sécurisée, rappelle Renaud Muselier, président du Conseil régional. Agréés comme centres de vaccination mobiles par les préfectures de département, ils vont ainsi aller au plus près des populations cibles pendant les 6 prochains mois. »

Dans l'immédiat (voir calendrier ci-dessous), ce sont les communes de Jonquières, Sérignan-du-Comtat, Uchaux, Cairanne, Lagarde-Paréol, Séguret, Méthamis, Roussillon, Cabrières-d'Avignon, Piolenc et Visan qui figure au programme du Vaccinobus.

« Pour mettre en place ce dispositif nous avons établi une programmation par département avec les Préfectures de département et les délégations départementales de l'ARS, en fonction des besoins des territoires et en complémentarité des centres déjà existants. Ensemble, nous faisons tout pour assurer un retour à la vie » insiste Renaud Muselier.

.

« Tous les étudiants pourront passer leurs examens de fin d'année dans les Universités de la région »

3 novembre 2025 |



Ecrit par le 3 novembre 2025



Suite à la réunion des 4 présidents d'université de la Région et du président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, ce dernier assure que « tous les étudiants pourront passer leurs examens de fin d'année dans les Universités de la région. »

Lors du premier confinement, toutes les universités ont été fermées pendant près de 3 mois. Ensuite, en novembre elles sont restées ouvertes et ont proposé des cours à distance, puis à partir de janvier les cours ont repris en présentiel à raison d'un jour par semaine ou en demi-jauge. Malgré cela, « les Universités de la région ont démontré qu'elles savaient s'adapter et accompagner les étudiants quelles que soient leurs difficultés : économiques, sociales, financières ou psychologiques », explique la Région. Pour autant, cela ne semble suffisant et Philippe Ellerkamp, président de l'université d'Avignon, Eric Berton, président de celle d'Aix-Marseille, Xavier Leroux, président de celle de Toulon et Jeanick Briswalter, président de celle de Côte d'Azur partagent tous la volonté du maintien de l'ouverture des Universités.

Priorité au retour à la vie dès cet été

Tous les étudiants termineront leur année scolaire et passeront leurs examens de fin d'année. Il est indispensable de garantir la visibilité sur cette fin d'année décisive tout en maintenant la qualité des diplômes, insiste le président de la Région Sud qui rappelle également que la priorité est de préparer le retour à la vie dès cet été pour trouver un stage, un job étudiant ou un premier emploi mais aussi des solutions pour anticiper la rentrée scolaire de septembre. C'est le sens du nouveau dispositif régional qui



mobilise 2M€ pour l'embauche de jeunes dès le 1^{er} avril. Un appel est lancé au monde économique pour recruter des jeunes de talents et de compétences, formés en région Sud. Une relance indispensable qui se prépare également à travers le Contrat d'avenir qui mobilisera une enveloppe de l'Etat et de la Région à hauteur de 250M€ pour l'enseignement supérieur, la recherche et la vie étudiante. »

« Ensemble nous voulons d'une Région qui protège et qui garantisse à tous les étudiants la reconnaissance de leur travail et la qualité de leurs diplômes » conclu Renaud Muselier.

6 entreprises vauclusiennes dans la nouvelle promotion de Rising Sud

Six entreprises vauclusiennes figurent parmi les 21 entreprises de la région à apparaître dans la 4e promotion de Rising Sud, l'agence de développement économique de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La société de transformation et conservation de fruits Bedouin de Vincent Espasa à Visan, les chocolats Castelain à Châteauneuf-du-Pape présidé par Lionel Dosne, le groupe Rouby dirigé à Avignon par Nicolas Rouby, Hydro conseil présidé à Châteauneuf-de-Gadagne par Bruno Valfrey, La Bécanerie dans la zone de Courtine à Avignon (Laurent Henni directeur général) et Proexpace dirigé à Sorgues par Philippe Plessis figurent parmi les 21 entreprises de la nouvelle promotion de Rising Sud, l'agence de développement économique de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. A cela s'ajoute Ax'Eau fondé à Châteaurenard, dans le bassin de vie d'Avignon, par Cyril Muntzer.

Dédié aux PME en forte croissance, ce programme régional d'accélération mené en partenariat avec <u>BPI France</u>, va permettre à ces lauréats de bénéficier de ce dispositif visant à les accompagner vers un changement d'échelle pendant 2 ans.

Initié en 2016, les 3 premières promotions de ce programme 'Sud accélérateur' ont déjà permis de soutenir une trentaine de PME régionales dont plusieurs 'pépites' de l'économie vauclusiennes : Claranor, Aroma zone, la Serpe, Everest isolation, Kulker, et Sterne.

+47% de chiffre d'affaires

Sur les 3 premières promotions, l'appui de <u>Rising Sud</u> se traduit notamment en 2020, et cela malgré l'impact de la crise du Covid, par +47% du chiffre d'affaires CA (+ 183M€), +80% du CA export (+ 50M€), +36% d'emplois en France (+635 emplois) et +19% d'emplois en région (+276 emplois).

« La force de Sud accélérateur réside dans notre volonté de faire du sur-mesure et d'apporter un soutien actif aux PME avec un total support de nos équipes spécialisées, explique <u>Bernard Kleynhoff</u> conseiller régional, président de la commission économie, industrie, innovation, nouvelles technologies et



numérique, et président de Rising Sud. Avec cet outil, nous impulsons une dynamique d'accélération complémentaire aux dispositifs existants, dédiés aux entreprises régionales qui vont devenir les championnes de demain. »

« Nous nous réjouissons du lancement de cette 4° promotion de Sud accélérateur, qui est pour nous une nouvelle preuve de la vitalité du tissu économique régional et de l'engouement des dirigeants pour ce dispositif », complète <u>Guillaume Mortelier</u>, directeur exécutif de BPI France en charge de l'accompagnement.

Une nouvelle dynamique

Faisant partie de la 3° promotion du dispositif, <u>Céline Laget</u>, dirigeante du fabricant de silicones et élastomères spéciaux Sterne à Cavaillon, insiste sur l'intérêt de l'accélérateur de la Région Sud : « cela a généré une nouvelle dynamique au sein de l'entreprise, à la fois une prise de conscience du potentiel, et une volonté de grandir ensemble. A titre personnel, les échanges avec mes pairs entrepreneurs et les modules de formation décuplent le dynamisme de croissance et de construction de l'avenir. »

La Région Sud au sommet de l'Europe

Le Comité européen des Régions vient de désigner, à l'unanimité, la Région Sud-Provence-Alpes Côte d'azur pour accueillir la 8^e édition du 'Sommet des Régions et Villes européennes'.

La manifestation, qui se tient tous les 2 ans (ndlr : la précédente édition s'est tenue en 2019 à Bucarest en Roumanie), se déroulera durant le courant du premier semestre 2022. A cette occasion, Marseille, ville hôte, devrait recevoir plus de 15 000 élus des collectivités locales et régionales de l'Europe entière pour débattre des principaux défis qui se posent pour l'Union européenne.

« Cet événement sera particulièrement attendu, puisqu'il s'inscrira au cœur de la présidence française de l'Union européenne, à un moment crucial pour l'avenir et l'unité de notre continent », explique Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, également président de Régions de France.

Riche comme le Portugal, grand comme la Belgique

Pour la Région, cette désignation marque la reconnaissance de sa notoriété. En effet, Provence-Alpes-Côte d'Azur affiche un PIB (Produit intérieur brut) équivalent à celui du Portugal. « Nous sommes plus qu'une simple région, constate d'ailleurs Renaud Muselier. C'est un petit pays de six départements et 5 millions d'habitants avec une superficie supérieure à celle de la Belgique, 2,5 milliards d'euros de budget et trois marques internationales connues et reconnue dans le monde entier : la Provence, les Alpes et la Côte-d'Azur »



Cavaillon : 1er distributeur de protections hygiéniques gratuites biodégradables de la Région



Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, vient d'inaugurer le 1er



distributeur de protections hygiéniques gratuites hypoallergéniques en coton 100% bio, biodégradables et compostables de la région. Situé au Lycée Ismaël-Dauphin à Cavaillon, la mise en service de cet appareil vise à lutter contre la précarité menstruelle.

« Chaque année, près d'1,7 million de femmes n'ont pas accès aux protections périodiques lorsqu'elles en ont besoin et 13% des femmes déclarent avoir déjà dû choisir entre des protections hygiéniques et un autre achat de première nécessité, explique la Région. Pour un grand nombre d'entre elles, le budget 'menstruel' représente plus de 5% de leur budget. Cette situation est inacceptable! Les femmes ne devraient pas avoir à choisir entre des produits de première nécessité et des protections hygiéniques. Elles ne devraient pas avoir à fabriquer des protections elles-mêmes pour faire des économies, quand on sait qu'une mauvaise utilisation ou une trop longue utilisation de protections hygiéniques peut provoquer des chocs toxiques extrêmement dangereux. »

Tous les lycées seront équipés d'ici 2022

C'est pour cela que la Région a lancé son programme d'action 'Les mêmes règles pour toutes' afin de combattre cette précarité. Accessible aux 2,6 millions de femmes de la région Sud, cette opération permet de distribuer des protections via les plannings familiaux de la région, le Centre d'information sur les Droits des Femmes et des familles ainsi que par le biais des distributions alimentaires.

Par ailleurs, la Région a aussi étendu sont 'Pass santé' afin qu'il permette désormais un remboursement des protections hygiéniques de tous types en pharmacie pour les 400 000 jeunes femmes de moins de 30 ans de la région. Pour les 100 000 étudiantes de la région, la Région expérimente aussi déjà la distribution gratuite de 'cups', culottes menstruelles durables et protections hygiéniques classiques dans les résidences universitaires des Crous. Pour les étudiantes des formations du sanitaires et sociales, elles auront accès dès septembre, à des distributeurs de protections hygiéniques dans les 80 instituts de formation du territoire.

Enfin, les 80 000 lycéennes de la région bénéficieront toutes d'ici 2022 du même type de distributeur de protections hygiéniques hypoallergéniques en coton 100% bio, biodégradables et compostables installé dans le lycée Ismaël-Dauphin à Cavaillon.

CCI : un coach commerce pour sortir de la crise



Le réseau des CCI (Chambre de commerce et d'industrie) Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Région Sud proposent aux commerçants locaux de mettre à profit cette période pour préparer au mieux un retour de l'activité.

« Faire des projets pour la sortie de crise, peut sembler difficile pour nos commerces, même si les aides de l'Etat et de la Région compensent une partie du chiffre d'affaires perdu, explique la CCI de Vaucluse. Alors que le retour à la pleine activité pour les commerces est un horizon lointain et incertain, nous proposons à ces entrepreneurs de mettre à profit cette période pour 'se poser' : se parer pour la reprise et préparer la relance, bien accompagnés. C'est le moment pour eux de faire appel à Coach Commerce. »

250€ au lieu de 3 290€

Ce dispositif vise à améliorer l'expérience client sur le lieu de vente pour booster le chiffre d'affaires : agencement de sa boutique, réalisation de ses vitrines, animation, attractivité, nouveaux services, écoresponsabilité...

« Sachant que les commerçants ne disposent ni de temps, ni de budget, à consacrer à ces projections à moyen terme, le financement de Coach Commerce par la Région Sud offre un accompagnement très accessible en termes de disponibilité et de coût », poursuit la CCI 84.

Pour une participation de 250€ (au lieu de 3 290€ coût réel), tout commerçant implanté dans la région, justifiant de 2 bilans d'activité, peut :

- réaliser son autodiagnostic (état des lieux du point de vente) et bénéficier de premiers conseils,
- participer à 3 ateliers thématiques parmi les 4 proposés (une demi-journée par atelier),
- cibler une action spécifique pour sa boutique (deux demi-journées avec un conseiller pour choisir l'axe de développement),
- intégrer la solution choisie au lieu de vente avec l'aide d'un expert (deux jours avec un architecte spécialisé dans le commerce, un consultant en communication, en développement commercial...).

Contact avec les conseillers dédiés au programme 'Coach commerce' :

- CCI Vaucluse: Julie Montoro 06 67 12 28 97
- CCI Pays d'Arles: Fabrice Maréchal 04 90 99 08 12



Région : le dispositif d'aide de 500€ pour le loyer des TPE de novembre est désormais accessible



Comme <u>nous l'avions annoncé en novembre dernier</u>, la Région Sud vient de rendre accessible son dispositif d'aide exceptionnelle pour les loyers de novembre.

Cette mesure est destinée à venir en aide aux entreprises, artisans et commerçants les plus touchés par la crise sanitaire et le deuxième confinement. Dans ce cadre, la Région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur a donc mis en place une aide exceptionnelle, d'un montant de 3M€, pour le loyer du seul mois de novembre 2020.

Pour rappel, cette aide forfaitaire de 500 € pourra être obtenue pour les artisans, commerçants, et



entreprises de l'Economie sociale et solidaire (ESS) répondant aux critères suivants :

- un chiffre d'affaires annuel inférieur ou égal à 400 000 € HT,
- 5 salariés maximum employés,
- une interdiction d'accueillir du public au mois de novembre 2020 selon les dispositions du décret du 29 octobre 2020 (commerces, lieux de vente et de prestation, établissements recevant du public (ERP), restaurants et débits de boissons),
- la détention d'un bail locatif auprès d'un bailleur privé

Depuis cette semaine, l'accès à cette aide, <u>qui doit faire l'objet d'une demande dématérialisée</u>, est maintenant disponible sur la plateforme de gestion des aides individuelles de la Région. La date limite de dépôt est fixée le 31 janvier 2021.

Région sud : 5è édition des Mois de l'Entrepreneuriat

3 novembre 2025 |



Ecrit par le 3 novembre 2025



Lancé conjointement par l'association <u>100 000 entrepreneurs</u>, <u>Impact Partners</u> et <u>Bpifrance</u>, l'évènement donne l'occasion à des entrepreneurs bénévoles de transmettre leur passion de la création d'entreprise à des lycéens issus de quartiers en difficulté.

A travers ce 5e rendez-vous des Mois de l'entrepreneuriat l'objectif est clair : lutter contre le décrochage scolaire en sensibilisant les collégiens et lycéens à l'entrepreneuriat par le biais d'un dialogue intergénérationnel afin d'élargir leurs choix d'orientations. Disposant la plupart du temps d'une méconnaissance du monde de l'entreprise, les jeunes ne l'intègrent que trop rarement dans leurs choix professionnels. Il s'agit donc d'établir une passerelle entre les entreprises et les jeunes des quartiers à travers des témoignages individuels d'entrepreneurs de 2 heures ou de speed-meeting.

Ainsi, durant le mois de décembre, ils sont plus d'une centaine d'entrepreneurs à se mobiliser pour partager leur passion de la création d'entreprise auprès de jeunes issus de quartiers prioritaires. « Depuis le confinement, les inégalités sont devenues encore plus criantes dans les Quartiers prioritaires



ou isolés. Le taux de chômage des jeunes des quartiers y est deux fois et demi plus élevé que la moyenne nationale. Cette opération est d'autant plus importante cette année. Nous sommes déterminés à leur prouver par nos témoignages d'entrepreneurs que l'égalité des chances existe » déclare Béatrice Viannay Galvani, déléguée générale de l'association 100 000 Entrepreneurs, qui vient de signer un partenariat avec la <u>Région Sud</u> pour y développer son activité.

A ce titre, un animateur régional est actuellement en cours de recrutement car les demandes d'intervention de la part des établissements scolaires connaissent une forte hausse avec 113 demandes en 2020 contre 80 l'an dernier. 3 032 jeunes vont ainsi être touchés par l'évènement durant le mois de décembre contre 2 186 sur l'année complète en 2019.

Plus d'informations : <u>lemoisdelentrepreneuriatdanslesquartiers.fr</u>

Benoît Mournet : un préfet pour la relance de la Région Sud





Benoît Mournet, 34 ans, vient d'être nommé sous-préfet à la relance auprès de Christophe Mirmand, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et préfet des Bouches-du-Rhône. Promu par un décret du Président de la République en date du 13 novembre 2020, ce dernier était en poste depuis 3 ans au ministère de l'Economie et des Finances en tant qu'inspecteur général des finances.

Diplômé de Sciences Po et de l'Ecole des Hautes études en santé publique, Benoît Mournet a auparavant dirigé plusieurs établissements hospitaliers en région parisienne. Il est maintenant en charge d'accompagner la mise en œuvre du plan de relance post-Covid impulsé par le gouvernement 'France Relance' sur l'ensemble du territoire régional ainsi que de renforcer la relation entre l'Etat, les élus locaux, les entreprises et les citoyens.

« Le déploiement continu depuis cet été du plan de relance vise à accompagner le rebond de notre économie, avec des effets concrets sur l'activité et l'emploi, explique la préfecture de région. La nomination de Benoît Mournet va contribuer à soutenir et amplifier cette action, aux côtés des élus locaux et des entreprises. »